

---

---

**Dispositifs médicaux — Management  
de la qualité — Structure des données  
de nomenclature des dispositifs  
médicaux**

*Medical devices — Quality management — Medical device  
nomenclature data structure*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 15225:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f31f62e-3e72-438c-9500-a891e2b62a91/iso-15225-2016)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f31f62e-3e72-438c-9500-  
a891e2b62a91/iso-15225-2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f31f62e-3e72-438c-9500-a891e2b62a91/iso-15225-2016)



**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 15225:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f31f62e-3e72-438c-9500-a891e2b62a91/iso-15225-2016>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
copyright@iso.org  
www.iso.org

## Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>v</b>
<b>1 Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2 Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3 Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4 Principe de structure</b> .....	<b>3</b>
4.1 Généralités.....	3
4.2 Terme.....	4
4.2.1 Description.....	4
4.2.2 Nom du terme.....	4
4.2.3 Définition du terme.....	4
4.2.4 Code du terme.....	4
4.2.5 Liens vers le(s) terme(s) collectif(s) pertinent(s) (voir 4.3).....	4
4.2.6 Liens vers un ou des synonymes.....	4
4.2.7 Liens vers un ou des synonymes à liens multiples.....	4
4.3 Termes collectifs.....	5
4.4 Exemple de structure de nomenclature.....	5
4.5 Synonymes.....	5
4.6 Synonymes à liens multiples.....	5
4.7 Abréviations et acronymes.....	6
<b>5 Dictionnaire de fichier de données</b> .....	<b>6</b>
5.1 Généralités.....	6
5.2 Fichier de données de terme.....	7
5.3 Fichier de données de terme collectif.....	7
<b>Annexe A (informative) Exemples de génération de termes de groupe de dispositifs génériques et de synonymes</b> .....	<b>8</b>
<b>Annexe B (informative) Exemple d'enregistrement de terme</b> .....	<b>10</b>
<b>Annexe C (informative) Exemples de termes collectifs</b> .....	<b>11</b>
<b>Annexe D (informative) Exemples de nœuds de termes collectifs de niveau supérieur</b> .....	<b>12</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>13</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html)

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 210, *Management de la qualité et aspects généraux correspondants des dispositifs médicaux*.

Cette troisième édition de la présente Norme internationale est basée sur l'expérience acquise lors de l'utilisation de la deuxième édition. Elle annule et remplace la deuxième édition (ISO 15225:2010), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les modifications majeures suivantes ont été effectuées:

- Les termes modèles ont été supprimés étant donné que la hiérarchie de la Nomenclature globale des dispositifs médicaux (GMDN) fonctionne désormais sur la base des «termes collectifs».
- La «catégorie de dispositif» a été supprimée, car elle n'apporte aucun avantage en termes de navigation et sa valeur a été annulée et remplacée par l'utilisation des «termes collectifs».
- Le préfixe «privilegié» n'est plus associé à «terme» dans le document et le mot «terme» constitue désormais l'identificateur primaire des groupes de dispositifs médicaux génériques.
- Les «termes collectifs» peuvent désormais être utilisés par les autorités réglementaires et les autres utilisateurs de dispositifs médicaux pour sélectionner des groupes plus larges de dispositifs médicaux et analyser des ensembles de données plus vastes. Les «termes» demeurent cependant l'unique moyen d'identifier des groupes de dispositifs médicaux génériques.
- La spécification de données «type de dispositif» a été supprimée, car elle n'entre pas dans le domaine d'application de l'ensemble de données de la GMDN. Elle reste pour autant un concept auquel sont liées les données de la GMDN.

## Introduction

La présente Norme internationale est censée assister les autorités compétentes (AC), les corps d'évaluation de la conformité (CÉC), les fournisseurs de soins et les fabricants de biens dans la soumission et les échanges d'informations. Les informations contenues dans la présente Norme internationale sont destinées à être accessibles dans le domaine public.

Cette troisième édition de la présente Norme internationale est basée sur l'expérience acquise lors de l'utilisation de la deuxième édition.

Les exigences contenues dans la présente Norme internationale sont applicables à la création et la mise à jour d'une nomenclature internationale et ont été préparées spécifiquement pour l'élaboration de la Nomenclature Globale des Dispositifs Médicaux (GMDN).

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 15225:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f31f62e-3e72-438c-9500-a891e2b62a91/iso-15225-2016>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 15225:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f31f62e-3e72-438c-9500-a891e2b62a91/iso-15225-2016>

# Dispositifs médicaux — Management de la qualité — Structure des données de nomenclature des dispositifs médicaux

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie des règles et des lignes directrices de structuration des données d'une nomenclature des dispositifs médicaux, afin de faciliter la coopération et l'échange des données utilisées par les autorités réglementaires sur un plan international entre les parties intéressées, par exemple autorités de régulation, fabricants, fournisseurs, professionnels de santé et utilisateurs finaux.

La présente Norme internationale comprend des lignes directrices pour un ensemble de données minimal et sa structure. Ces lignes directrices sont prévues pour les concepteurs de système qui établissent des bases de données utilisant le système de nomenclature décrit ci-après.

Les exigences contenues dans la présente Norme internationale sont applicables à la création et à la maintenance d'une nomenclature internationale destinée à l'identification des dispositifs médicaux.

La présente Norme internationale n'inclut pas la nomenclature en elle-même, qui est fournie sous forme de fichier de données séparé.

(standards.iteh.ai)

## 2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO/IEC 8859-1:1998, *Technologies de l'information — Jeux de caractères graphiques codés sur un seul octet — Partie 1: Alphabet latin no. 1*

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent<sup>1)</sup>.

### 3.1 caractère

membre d'un ensemble d'éléments servant à l'organisation, au contrôle ou à la représentation des données

[SOURCE: ISO/IEC 8859-1:1998, 4.3]

### 3.2 code

système de règles et de caractères alphabétiques, alphanumériques ou numériques par lesquels l'information est représentée et/ou communiquée

1) De nombreux termes employés dans la présente Norme internationale ont leur origine dans des textes réglementaires. On peut citer par exemple «dispositif médical», «dispositif médical sur mesure» et «fabricant». Ces termes sont définis dans les domaines respectifs dans lesquels la nomenclature est utilisée.

### 3.3

#### **terme collectif**

terme fournissant une structure multi-hiérarchique pour rechercher les termes appropriés d'un groupe de dispositifs génériques en se référant aux grands traits ou grandes caractéristiques communs de ce groupe

### 3.4

#### **concept**

unité de connaissance créée par une combinaison unique de caractères

[SOURCE: ISO 1087-1:2000, 3.2.1, modifié — La Note 1 à l'article a été supprimée.]

### 3.5

#### **définition**

énoncé concis et formel de la signification d'un terme

### 3.6

#### **dispositif destiné à la recherche clinique**

dispositif destiné à être utilisé dans une étude systématique conçue et planifiée dans/sur des sujets humains afin d'en vérifier la sécurité et/ou la performance

### 3.7

#### **dispositif destiné à l'évaluation des performances**

dispositif prévu par le fabricant pour être soumis aux études d'évaluation de la performance dans les laboratoires d'analyses médicales ou dans d'autres environnements appropriés

### 3.8

#### **type de dispositif**

identification d'un type particulier de produits d'un fabricant, par exemple, des produits ayant une utilisation similaire ou une série de modèles comparables

Note 1 à l'article: Cet élément de données n'est pas inclus dans la nomenclature GMDN, mais est codé de diverses manières en dehors de la nomenclature et est lié aux termes

### 3.9

#### **fichier**

ensemble identifié d'enregistrements stockés ou traités comme une seule unité

[SOURCE: ISO/IEC 2382:2015, 2121414]

### 3.10

#### **groupe de dispositifs génériques**

ensemble de dispositifs ayant une utilisation prévue identique ou similaire et une technologie commune, identifiée par un terme

### 3.11

#### **Nomenclature Globale des Dispositifs Médicaux**

##### **GMDN**

nomenclature fondée sur la structure de la présente Norme internationale fournissant des informations sous la forme d'un code indiquant le descripteur générique qui permet d'identifier un type de dispositif

Note 1 à l'article: Par référence à cette nomenclature générique des dispositifs médicaux acceptée mondialement, d'autres dispositifs particuliers dotés de caractéristiques génériques sensiblement similaires, mais provenant d'une autre source, peuvent être identifiés pour des raisons d'échange de données entre les autorités compétentes et d'autres, pour l'échange d'informations de vigilance post-commercialisation et pour l'inventaire.

### 3.12

#### **agence de la GMDN**

organisme représentant les intérêts des agences réglementaires, des fabricants et des professionnels de santé afin d'assurer la pertinence et l'efficacité permanentes de la GMDN, et responsable du développement, de la vérification et de la distribution de la GMDN



**3.13****identificateur**

<organisation de données> mot ou groupe de mots servant à identifier ou nommer un élément de données et en préciser parfois certaines propriétés

[SOURCE: ISO/IEC 2382-4:1999<sup>2)</sup>, 04.09.02, modifié – La Note a été supprimée.]

**3.14****synonyme à liens multiples**

nom(s) alternatif(s) pour un terme synonyme lié à plus d'un terme de la GMDN

**3.15****nom**

désignation verbale d'un concept unique

[SOURCE: ISO 1087-1:2000, 3.4.2, modifié — Le terme privilégié dans l'ISO 1087-1:2000 (appellation) n'est pas utilisé dans la présente Norme internationale.]

**3.16****nomenclature**

terminologie structurée de façon systématique selon des règles de dénomination préétablies

[SOURCE: ISO 1087-1:2000, 3.5.3, modifié — La Note 1 à l'article a été supprimée.]

**3.17****identificateur de produit**

marqueur servant à indiquer quels termes peuvent et ne peuvent pas être utilisés pour l'identification de produit

**3.18****synonyme**

nom alternatif d'un terme

EXEMPLE Nom exclusif ou commun d'un dispositif.

**3.19****terme**

entité des données de base dans l'ensemble de données de la GMDN

Note 1 à l'article: Un terme consiste en un code, un nom et une définition. Il s'agit de la représentation des données d'un groupe de dispositifs génériques.

**4 Principe de structure****4.1 Généralités**

La nomenclature doit être constituée de termes, de termes collectifs, de synonymes et de synonymes à liens multiples. Tous les éléments sont dotés de codes et de noms, et les termes comportent en plus des définitions. Il convient que tous les termes soient au singulier.

La nomenclature se structure sous la forme d'une liste «uniforme» de termes liés à plusieurs niveaux dans un système multi-hiérarchique de termes collectifs. Le niveau dans lequel un terme est lié à un terme collectif détermine la largeur des ensembles de dispositifs regroupés sous le terme collectif. Tous les dispositifs médicaux peuvent être classés dans chaque niveau.

Tous les éléments sont gérés par l'agence de la GMDN.

L'Annexe B fournit un exemple d'export de format d'un fichier de données de termes.

2) Cette norme a été retirée et remplacée par l'ISO/IEC 2382.

## 4.2 Terme

### 4.2.1 Description

Un terme décrit un groupe de dispositifs médicaux génériques, par exemple un ensemble de dispositifs ayant une ou des utilisations prévues identiques ou similaires, ou une technologie commune. Les ensembles de dispositifs sont regroupés (en tant que groupe de dispositifs génériques) à des fins de déclaration de matériovigilance sur les dispositifs, ou à d'autres fins pour lesquelles des ensembles de dispositifs essentiellement similaires provenant de différentes sources doivent être collectés. Potentiellement, n'importe quel attribut de dispositif, par exemple implant/non-implant, stérile/non stérile, peut servir de moyen d'organisation des données associées. Un terme est le seul moyen utilisé pour l'identification de produit.

Un terme ne doit pas être ambigu, doit être unique et doit se composer des éléments suivants:

### 4.2.2 Nom du terme

Le nom d'un terme doit être un descripteur court et unique qui décrit sans aucune ambiguïté le groupe de dispositifs. Il doit se présenter sous la forme d'un nom simple ou composé, éventuellement assorti d'adjectifs communs, et être aussi proche que possible du langage courant. Il est possible d'ajouter au moins un qualificatif jugé important pour la distinction des caractéristiques, par exemple usage unique/réutilisable, stérile/ non stérile, en le faisant précéder d'une virgule.

EXEMPLE Champ opératoire à usage général, usage unique, stérile.

Il convient de ne pas employer de formulations ambiguës de type «divers», «autres», «appareils» et «varié».

(standards.iteh.ai)

Les noms commerciaux ne doivent pas servir de noms de terme.

ISO 15225:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0f31f62e-3e72-438c-9500-a891e2b62a91/iso-15225-2016>

### 4.2.3 Définition du terme

Les termes ne doivent pas se voir attribuer une définition de plus de 700 caractères en anglais pour décrire le domaine d'application du nom de terme, c'est-à-dire les dispositifs inclus dans le groupe de dispositifs génériques. Il convient d'inclure dans la définition des énoncés sur l'application clinique prévue, la technologie utilisée et les attributs importants. La définition doit être rédigée de sorte que les utilisateurs en comprennent le sens et en connaissent le contenu, afin qu'ils sachent clairement si un type de dispositif particulier est couvert ou non par ce terme.

### 4.2.4 Code du terme

Chaque terme doit systématiquement se voir attribuer un code numérique de cinq caractères qui doit servir d'identificateur numérique. Cet identificateur sera unique et annexé à la même entité pour toute la durée de vie du terme.

### 4.2.5 Liens vers le(s) terme(s) collectif(s) pertinent(s) (voir 4.3)

Dans la base de données, des relations doivent être établies entre le terme et tous les termes collectifs pertinents et pouvant être appliqués aux dispositifs relevant de groupes à un niveau supérieur à celui du terme. Les relations entre les termes et les termes collectifs doivent nécessairement être multiorigine-multidestination. Voir 4.3.

### 4.2.6 Liens vers un ou des synonymes

Voir 4.5.

### 4.2.7 Liens vers un ou des synonymes à liens multiples

Voir 4.6.

### 4.3 Termes collectifs

Les termes collectifs peuvent être des termes utilisés dans la nomenclature pour les cas suivants:

- a) regrouper des termes ayant des caractéristiques communes, par exemple une application clinique, une technologie, des matériaux, des spécialités médicales, des processus de fabrication en commun;
- b) identifier la gamme des compétences et des capacités technologiques générales requises pour l'évaluation d'un dispositif.

Les termes collectifs doivent directement être liés aux termes. Ils doivent également être liés entre eux pour former une structure multi-hiérarchique.

Les termes collectifs peuvent regrouper plusieurs termes possédant des caractéristiques communes.

Un terme collectif peut être utilisé pour sélectionner un groupe plus large de dispositifs médicaux et également analyser des ensembles de données plus vastes.

Les termes collectifs sont classés selon une hiérarchie à plusieurs niveaux dans laquelle chaque architecture en cascade «parent-enfant» possède un nombre variable de niveaux. La structure multi-hiérarchique des termes collectifs étaye le regroupement d'ensembles de termes plus larges.

Un certain nombre de nœuds de niveau supérieur (voir [Annexe D](#)) représentent les principaux attributs/propriétés/fonctions de regroupement.

Les termes sont liés à un terme collectif à n'importe quel niveau de la structure en cascade et seront automatiquement liés à tous les parents du terme collectif en question. Il est possible de lier les termes à de nombreux termes collectifs dans différentes parties de l'arborescence. Les termes collectifs ne doivent pas être utilisés pour l'identification de produit.

### 4.4 Exemple de structure de nomenclature

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/031f62e-3e72-438c-9500->

Le [Tableau 1](#) est un exemple de structure de nomenclature.

### 4.5 Synonymes

Un synonyme peut être un nom alternatif d'un nom de terme susceptible d'être mieux connu des utilisateurs de la nomenclature. Un synonyme ne doit être lié qu'à un seul terme et ne peut servir qu'à aider à localiser le terme approprié. Les synonymes ne doivent pas être utilisés pour l'identification de produit.

NOTE Les synonymes ont été créés et utilisés lors des premières phases de développement de la GMDN, et leur emploi est probablement voué, dans le futur, à perdre de l'importance.

### 4.6 Synonymes à liens multiples

Un synonyme à liens multiples désigne un synonyme lié à plus d'un terme. Il doit avoir les mêmes état et format de construction qu'un terme synonyme.

Les termes synonymes à liens multiples ne doivent pas être utilisés pour l'identification de produit.

NOTE Les synonymes à liens multiples ont été créés et utilisés lors des premières phases de développement de la GMDN, et leur emploi est probablement voué, dans le futur, à perdre de l'importance.